



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inondations

Question au Gouvernement n° 73

Texte de la question

INONDATIONS

Mme la présidente . La parole est à M. Arnaud Bonnet.

M. Arnaud Bonnet . Je remercie vivement les personnels de l'Assemblée nationale pour leur professionnalisme toujours bienveillant, leur diligence, leur dévouement au travail et au bien-être collectif. Il a ainsi été fourni, à l'attention des députés qui n'auraient pas bien compris, des panneaux explicatifs intitulés « conséquences de la dépression Kirk », les intempéries liées à cette dépression ayant entraîné dans la soirée du 9 octobre le reflux d'une canalisation municipale à proximité de l'Assemblée nationale.

M. Jean-René Cazeneuve . Il faut habiter Paris ! (*Sourires*)

Un député du groupe DR . Ce n'est pas le sujet !

M. Arnaud Bonnet . Mais ce qui m'importe dans cette intervention, c'est la vie de nos concitoyens et concitoyennes touchés dans leur quotidien par les inondations, que ce soit dans les Cévennes cette semaine ou dans notre Venise briarde en Seine-et-Marne – elle a subi quatre inondations cette année. Merci à la solidarité qui fait battre le cœur de nos territoires et à nos fonctionnaires – territoriaux, météorologiques, amputés de moyens humains, policiers et militaires –, d'être toujours présents. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

J'emprunterai ici les mots de Serge Zaka, docteur en agroclimatologie, qui, je l'espère, ne m'en voudra pas : « Coup de gueule face à la désinformation ».

M. Pierre Cordier . Je ne comprends rien à sa question.

M. Arnaud Bonnet . Oui, les épisodes pluvieux qui anéantissent nos récoltes et provoquent des destructions sont largement accentués par la hausse des températures.

Un député du groupe Dem . Quelle est la question ?

M. Arnaud Bonnet . « Il n'y a pas plus révélateur que la carte de la trajectoire du cyclone Kirk couplée à celle des anomalies de la température de la mer : Kirk a puisé son énergie dans une mer surchauffée redéversant par la suite toute cette humidité sur la France... »

M. Pierre Cordier . Qu'est-ce qu'il raconte ?

M. Arnaud BonnetLe changement climatique en France n'est pas une sécheresse interminable. C'est une accentuation du cycle de l'eau dans les deux sens. Les périodes humides seront plus humides et les périodes sèches beaucoup plus sèches. La simplification de nos paysages a accéléré la course de l'eau qui a alors moins de temps pour s'infiltrer dans nos sols. » (*Exclamations sur divers bancs.*)

Je vois que le sujet ne vous intéresse pas. (*Exclamations sur les bancs du groupe DR. – « On n'a rien compris » sur divers bancs.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques . Vous plantez bien le décor. (*Sourires sur divers bancs. – Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

M. Fabien Di Filippo . Sa question est une œuvre d'art contemporain !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . La dépression Kirk est la conséquence du dérèglement climatique qui engendre des phénomènes climatiques extrêmes appelés à se répéter. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Premier ministre place au même niveau la dette écologique et la dette financière, ce qui montre le caractère prioritaire pour le Gouvernement des politiques de lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, et d'adaptation au changement climatique. Pour les mener à bien, nous devons d'abord planifier.

Plusieurs députés des groupes EcoS et LFI-NFP . Ah !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Nous poursuivons la planification écologique,...

Mme Sabrina Sebaihi . Poursuivre ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministrelancée il y a deux ans,...

Un député du groupe EPR . Très bien !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministrepar le lancement de la consultation du plan national d'adaptation au changement climatique et de la concertation préalable du public sur les troisièmes éditions de la programmation pluriannuelle de l'énergie et de la stratégie nationale bas-carbone. Par cette planification, l'État stratège oriente l'action des collectivités locales, des entreprises, des associations, ainsi que des habitants et des habitantes.

Les financements constituent le deuxième pilier de cette politique. Outre la mobilisation des financements budgétaires, les collectivités locales réorientent l'ensemble de leur investissement pour construire mieux, développer les mobilités vertes et rénover thermiquement leurs bâtiments.

Mme Julie Laernoès . C'est faux ! Et le fonds Vert pour les collectivités ?

M. Thibault Bazin . Il faut soutenir les classes moyennes en leur donnant accès à MaPrimeRénov' !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre . Ces mesures contribuent aussi à la lutte contre le dérèglement climatique, tout comme celles des entreprises – nous les mobiliserons – et les financements européens. Nous serons au rendez-vous.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Bonnet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 73

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques

Ministère attributaire : Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2024